

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

 Amélie BAILLEAU

 abailleau@yvelines.fr

 01 39 07 78 41

 06 10 68 07 49

Le 10 septembre 2019

Mobilité :

Inauguration de la passerelle piétons-cycles RD 30/RN 12 Aménagement et élargissement de la RD 30 à Plaisir

Aujourd'hui, Pierre Bédier, président du Conseil départemental, Joséphine Kollmannsberger, maire de Plaisir et vice-présidente du Conseil départemental, Jean-Michel Fourgous, maire d'Elancourt et président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, ont inauguré la passerelle permettant de sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes sur un des secteurs les plus fréquentés des Yvelines. Le coût des travaux de cet ouvrage de franchissement est de 2,3 M€ TTC.

Une passerelle qui vient parfaire le maillage cyclable existant

Après plus d'un an de travaux, la réalisation de cet ouvrage a nécessité un important dispositif de levage et d'impressionnantes manœuvres de nuit au-dessus de la RN 12 partiellement fermée à la circulation.

D'une longueur de 122 m et 5 m de large avec une charpente métallique de près de 230 tonnes, cette nouvelle passerelle de franchissement vient compléter le maillage cyclable jusqu'au quartier de la Clé Saint Pierre à Elancourt depuis Plaisir.

Maîtrise d'ouvrage : Département des Yvelines

Réalisation : groupement d'entreprises Chantiers Modernes Construction - Matière, sous le contrôle du maître d'œuvre EGIS

Les travaux de la RD30 se poursuivent

Débutée en 2015, l'opération d'aménagement et d'élargissement de la RD 30 a permis :

- de fluidifier et sécuriser le secteur par le doublement à 2x2 voies de la RD 30 et la dénivellation des carrefours,
- décongestionner et rendre aux Plaisirois le centre-ville par le report du trafic de transit sur la RD 30 fluidifiée,
- améliorer le cadre de vie des riverains et sécuriser l'itinéraire pour tous les usagers.

Depuis la mise en service du tronçon routier aménagé en 2x2 voies en mars 2018, les travaux d'aménagement se poursuivent le long de la RD 30 avec la finalisation de la voie verte et de ses ouvrages jusqu'en 2020.

Le département des Yvelines et la région Ile-de-France ont investi 87,5 millions d'euros dans ce colossal chantier de la RD 30 dont 54,2 M€ sont financés par le Département et 33,3 M€ par la région Ile-de-France dans le cadre du plan régional « anti-bouchon ».

Les aménagements dédiés aux circulations douces sur l'ensemble du projet totalisent près de 9 M€, dont 4,5 M€ ont été financés par la Région. Un autre ouvrage viendra compléter et achever cette opération de grande envergure avec la réalisation en 2020 d'une seconde passerelle piétons-cycles pour franchir la RD 30 devant le Bois de la Cranne, dont le début des travaux est attendu à l'automne 2019.

